

ALINE VIVIAND
Université de Wrocław

La définition cognitive du RÉFUGIÉ en langue polonaise

The Cognitive Definition of REFUGEE in Polish Language

Abstract

The reception of refugees on Polish territory remains a subject of tensions between Poland and the European Union, following the question of migrant relocation on European soil, which emerged in 2015. However, beyond the various political, economic or even cultural questions that may have been raised, we can wonder about the exact meaning of the Polish lexeme *uchodźca* (“a refugee”), which is at the heart of the debates. The study of the semantic features that the Poles themselves associate with this word is decisive for better understanding this nation in its positions towards the “refugee question”. These semantic features, deriving from the representations of the speaking subjects rather than the dictionaries or the international law is called in cognitive ethnolinguistics *cognitive definition*. Therefore, the numerous features of such “refugee” definition may be not only related to politics and economics but they can have also a strong sociocultural, geographical, biological, psychical and even religious dimension. These features will allow us to present three portraits: the portraits of the *threatening-refugee*, of the *threatened-refugee* and a portrait of another kind: the *benevolent-refugee*.

Keywords: refugee, Polish, cognitive definition, ethnolinguistics

1. Caractère général mais ambivalent des définitions existantes

L'accueil des réfugiés sur le territoire polonais demeure un sujet de tensions entre Pologne et Union européenne, suite à la question de la répartition des migrants sur le sol européen qui a émergé en 2015. Cependant, au-delà des diverses questions politiques, économiques ou même culturelles qui ont pu être soulevées, on peut s'interroger sur le sens-même du lexème polonais *uchodźca* (réfugié¹), qui se trouve au cœur des débats.

1 Le nom « réfugié » est, en langue française, le plus proche équivalent lexical.

Les dictionnaires de langue polonaise de référence, tels que *Słownik języka polskiego* (Doroszewski et PWN), *Praktyczny Słownik Współczesnej Polszczyzny*, *Uniwersalny Słownik Języka Polskiego* ou encore *Wielki Słownik Języka Polskiego*, définissent le mot *uchodźca* comme une personne qui a été contrainte de quitter son lieu d'habitation ou son pays, et ce pour une quelconque raison. Le motif du départ n'y est pas clairement spécifié : il est soit flou - un « réfugié » quittant son pays sous « la contrainte d'une circonstance » (Dor 2019)², soit suggéré par des exemples (il quitte son pays « par ex. pour des raisons politiques, religieuses » (PWN 2019)³ ; « pour des raisons économiques, politiques [ou] religieuses » (PSWP 2003, USJP 2006, WSJP 2018)⁴). Une situation économique difficile comme motif de fuite n'est donc pas exclue de ces acceptions.

Mais depuis 1991, ces définitions lexicales coexistent avec une nouvelle définition juridique du terme polonais. Cette dernière, découlant de la ratification par la Pologne de la Convention de Genève (1951) et du Protocole de New York (1967), s'avère plus restrictive que les définitions des dictionnaires. Un « réfugié » y est défini comme une personne qui a quitté son pays « à la suite d'une crainte justifiée de persécution en raison de sa race (son origine), de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social défini ou en raison de ses convictions politiques »⁵. La menace économique ou collective comme motif de fuite est cette fois exclue de la définition. En raison de la coexistence de ces différentes définitions lexicale et juridique, on peut donc parler d'*instabilité sémantique* (Calabrese 2018) du mot *uchodźca*, puisque le locuteur peut tantôt faire appel à l'une ou à l'autre des acceptions.

2. La définition cognitive : en quête de spécification

Dès lors, qu'en est-il des locuteurs polonais et de leurs usages du terme *uchodźca* ? Quel sens donnent-ils à ce mot aux contours variables ? Retrouve-t-on dans leurs propos les traits sémantiques propres à la définition lexicale ou bien les traits plus restrictifs de la définition juridique ?

Admettent-ils peut-être aussi des traits complémentaires, qui ne figurent ni dans l'une, ni dans l'autre ? Ni les définitions des dictionnaires ni la définition juridique ne permettent par exemple de déterminer le

2 Dor 2019 : « celui qui en raison d'une contrainte extérieure quitte son lieu de résidence afin de s'établir de manière permanente ou temporaire dans un pays étranger ou sur un autre territoire que son propre pays ; émigrant, émigré, fugitif » (*ten, kto pod przymusem okoliczności wyjeżdża z miejsca stałego zamieszkania w celu stałego lub czasowego osiedlenia się w obcym państwie lub na innym terytorium własnego państwa; emigrant, uciekinier, wychodźca*).

3 PWN 2019 : « celui qui quitte son propre pays, par ex. pour des raisons politiques, religieuses » (*ten, kto opuszcza własny kraj, np. z przyczyn politycznych, religijnych*).

4 PSWP 2003 : « personne qui est contrainte de quitter son pays d'origine, sa maison, pour des raisons économiques, politiques ou religieuses » (*osoba, która zmuszona jest opuścić swój kraj ojczysty, swój dom z powodów ekonomicznych, politycznych lub religijnych*) ; USJP 2006, WSJP 2018 : « celui qui a quitté son propre pays pour des raisons économiques, politiques, religieuses » (*ten, kto opuścił własny kraj z przyczyn ekonomicznych, politycznych lub religijnych; emigrant, wychodźca*).

5 Traduction de l'extrait de la définition du nom *uchodźca* en langue polonaise, tiré de la Convention relative au statut des réfugiés, faite à Genève le 28 juillet 1951 et ratifiée par la Pologne en 1991 : *Konwencja dotycząca statusu uchodźców, sporządzona w Genewie dnia 28 lipca 1951 r.*, Dz. U. z 1991 r. Nr 119, poz. 515 i 517 : « [...] na skutek uzasadnionej obawy przed prześladowaniem z powodu swojej rasy, religii, narodowości, przynależności do określonej grupy społecznej lub z powodu przekonań politycznych ».

moment de la fuite, le territoire d'origine ou d'accueil du « réfugié » en langue polonaise⁶. Néanmoins, il est envisageable que les locuteurs associent eux-mêmes au lexème un pays d'origine ou d'accueil précis, un évènement historique particulier ou d'autres traits non spécifiés par les définitions évoquées.

L'étude des traits sémantiques que les Polonais associent eux-mêmes au lexème *uchodźca* peut être déterminante pour mieux comprendre cette communauté dans ses positionnements face à la « question des réfugiés ». Ces traits sémantiques, inscrits non pas dans les dictionnaires ou dans le droit international mais « dans la tête » des locuteurs, est appelée en ethnolinguistique cognitive « définition cognitive » (*definicja kognitywna*) (Bartmiński 2012). Elle correspond à la manière socialement déterminée dont une communauté de locuteurs comprend un mot, à un moment donné de son histoire. L'un des objectifs de l'ethnolinguistique polonaise, ainsi que le préconise son instigateur et chef de file Jerzy Bartmiński, est en effet de reconstituer la définition de mots de valeur (mots à forte teneur émotionnelle), provenant de la communauté de locuteurs elle-même. Cette définition se fonde sur un savoir populaire (Bartmiński 1990), adoptant une approche de la signification fortement relativisée par rapport au locuteur ou à la communauté de locuteurs (Cholewa 2008 : 51). Pour élaborer une définition cognitive aboutie du lexème *uchodźca*, les données linguistiques à investir peuvent être multiples : des données systémiques, mais aussi des données textuelles (littérature et presse nationale) ainsi que (et surtout) des données d'enquêtes ouvertes, sur lesquelles nous nous concentrerons dans cet article.

3. Les appréciations sémantiques des jeunes Polonais

Une première vague d'enquête, basée sur 100 questionnaires distribués en juin 2019, a permis d'accéder, dans un premier temps, aux acceptions du mot *uchodźca* des jeunes étudiants Polonais (l'échantillon d'enquêtés était constitué de jeunes de 18 à 25 ans, faisant essentiellement des études de philologie à l'Université de Wrocław et d'informatique à l'Université de Szczecin. Le choix d'un échantillon composé de jeunes adultes pour saisir le sens populaire du mot *uchodźca* n'est pas anodin : les jeunes représentent « un baromètre sensible de l'état de l'opinion et de la société » (Galland, Roudet 2005) et c'est chez eux que se concentre le potentiel du changement social (Ryder 1965).

Les traits sémantiques attribués par ces jeunes au mot *uchodźca* ont été repérés et analysés dans deux phrases qu'ils devaient librement compléter : *Podoba mi się, że uchodźca...* (« J'apprécie qu'un réfugié... ») ; *Nie podoba mi się, że uchodźca...* (« Je n'apprécie pas qu'un réfugié... »)⁷. Bien que compléter ces phrases ait pu poser des difficultés aux répondants (sans indication d'un contexte, l'exercice

6 Cependant pour les pays qui avaient ratifié la Convention de Genève avant le protocole de New York de 1967, la définition juridique du « réfugié » connaissait des restrictions géographiques et temporelles réservant le statut à ceux qui avaient fui leur pays en raison d'évènements exclusivement survenus sur le continent européen et ce avant 1951.

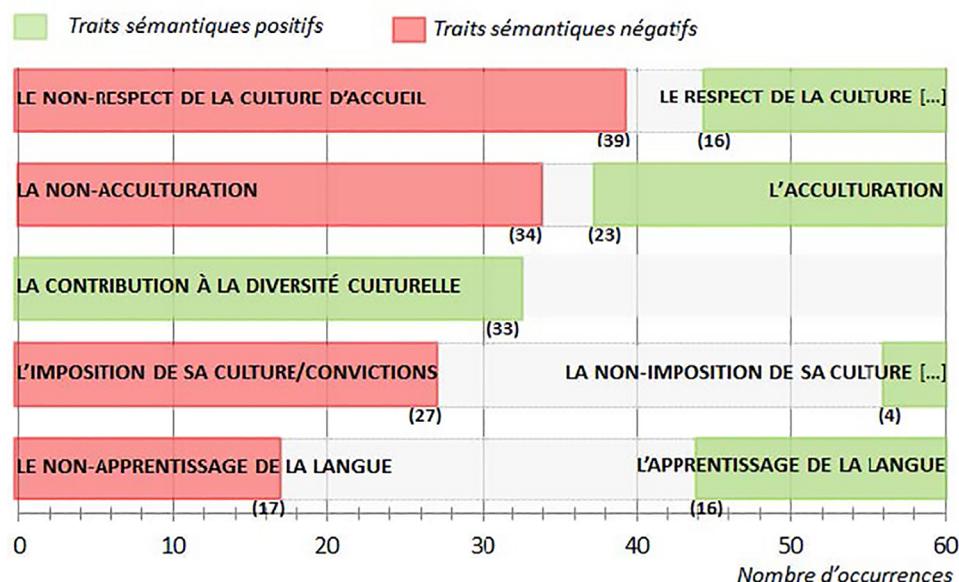
7 La forme des questionnaires distribués dans le cadre des enquêtes ethnolinguistiques peut différer cependant. Lors du travail de recherche de référence EUROJOS I (décrit dans Bartmiński 2016), il s'agissait pour les enquêtés de répondre dans différentes langues à la question : « Qu'est-ce qui constitue selon toi l'essence d'un(e) vrai(e) + NOM ? » (Skibińska, Viviani 2015).

Le choix de phrases à compléter dans la présente étude est justifié par la volonté d'appréhender également la dimension axiologique des traits sémantiques renseignés (grâce aux syntagmes verbaux d'appréciation). De plus, bien que l'adjectif « vrai(e) » (le plus proche équivalent français de *prawdziwy*) puisse aller dans le sens de la typicité, nous avons choisi de ne pas le mentionner, son emploi était susceptible de conduire les répondants à se positionner quant à un paradigme du *vrai/faux* réfugié présent dans les médias européens.

leur demandait de faire appel aux images et affects que le seul mot *uchodźca* leur évoquait), ceux-ci ont exprimé de nombreuses caractéristiques associées au « réfugié ». Il a ainsi été possible de lister un grand nombre de traits sémantiques admis au mot *uchodźca* par les jeunes, de les hiérarchiser (en fonction de leur récurrence), mais aussi de saisir leur dimension axiologique (si ces traits étaient associés à une évaluation positive ou négative). La formule retenue donnait de plus aux répondants la possibilité de décrire ce qui était selon eux constitutif d'un « réfugié » *typique* (leur appréciation de ce qu'il *est*) et d'un « réfugié » *idéal* (appréciation de ce qu'il *devrait être*). Or, ces deux aspects, la typicité et l'idéalisation, façonnent la définition cognitive d'un mot.

Les 822 occurrences de traits sémantiques repérés dans les réponses de cette enquête ont été classées selon une typologie inspirée des travaux du sociologue Andrzej Wejland (1991) et du linguiste Jerzy Bartmiński (2006). Elles sont regroupées dans des catégories préétablies (appelées aussi *groupes d'aspect* ou *facettes* en ethnolinguistique cognitive) par ordre décroissant : l'aspect socioculturel (236 occurrences repérées), politique et économique (226), géographique (153), vital/ biologique (91), psychique (65), psychosocial (38), religieux (13), non classé (2). Des tableaux indiquant les 5 traits principaux de chacun de ces groupes d'aspect ont enfin été réalisés.

3.1. Aspect socioculturel du « réfugié »



Graphique (1) – Aspect socioculturel

Le groupe d'aspect dominant dans les réponses est *l'aspect socioculturel*, puisqu'il comprend plus d'un quart des occurrences (236) de traits exprimés, en regroupant des expressions portant sur le rapport aux autres, à la société et à la culture. Une certaine ambivalence sémantique est visible sur le graphique

(1) en ce qui concerne ces caractéristiques, qui comme nous allons le voir, fonctionnent dans la plupart des cas par couple d'opposition⁸.

Si l'on observe le trait principal, celui du *non-respect*, du *rejet de la culture d'accueil*, attribué au réfugié à 39 reprises dans des réponses de type positif, on remarque que le trait opposé a aussi fréquemment été formulé, avec 16 autres occurrences relatives au *respect* et à *l'acceptation de la culture d'accueil*. Il se trouvait en effet à la fois des réponses de type négatif, telles que : « [je n'apprécie pas qu'un réfugié] ne respecte pas la culture, les normes », ni « les mœurs du pays où il a été accepté »⁹ ; et de type positif, telles que : « [j'apprécie qu'un réfugié] respecte la culture du pays dans lequel il se trouve », « les mœurs d'un pays donné »¹⁰.

Cette apparente ambivalence sémantique n'est cependant pas dépourvue de cohérence axiologique (le *non-respect* est évalué négativement et le *respect* positivement par les jeunes Polonais). De même les traits suivants, opposés sur le plan sémantique, restent cohérents sur le plan axiologique : on distingue notamment le trait de la *non-acculturation*, exprimé dans des syntagmes de type négatif (à 34 reprises) ainsi que de *l'acculturation* (23 fois) avec cette fois des expressions de type positif.

Les couples de caractéristiques opposées que sont *l'imposition* (trait négatif) et *la non-imposition de sa culture et de ses convictions* (positif), mais aussi le *non-apprentissage* (négatif) et *l'apprentissage de la langue de la culture d'accueil* (positif), rendent également compte de la cohérence axiologique de l'aspect culturel du mot *uchodźca*.

L'aspect socioculturel est ainsi marqué par l'ambivalence : un « réfugié » est à la fois une personne qui « s'assimile » et ne « s'assimile pas »¹¹, « s'adapte » et « ne s'adapte pas »¹² à la culture d'accueil, « impose » et « n'impose pas »¹³ sa culture, « apprend » et « n'apprend pas »¹⁴ la langue. Plutôt que d'être la marque d'une contradiction, cette ambivalence révèle selon nous d'une part les représentations d'un « réfugié » *idéal* (par ex. qui s'assimile, s'adapte, n'impose pas sa culture, apprend les langues) et d'autre part d'un « réfugié » *typique* (qui ne s'assimile pas, ne s'adapte pas, impose sa culture et n'apprend pas les langues). Cette étude ne visant pas à déterminer les convictions profondes partagées par les Polonais mais les traits sémantiques constitutifs de la définition cognitive du mot *uchodźca*, la prédominance de l'une ou de l'autre de ces affirmations antonymiques n'a pas été mesurée par une étude quantitative (au moyen par ex. d'une échelle sémantique différentielle) : l'ensemble de ces représentations sont constitutives de la définition populaire du lexème *uchodźca*.

La diversité culturelle attribuée au « réfugié » fait néanmoins figure d'exception parmi les traits socioculturels, avec par ex. des affirmations du type : « [j'apprécie qu'un réfugié] apporte de la diversité culturelle »¹⁵. Aucun syntagme antonymique n'a en effet été relevé (comme par ex. : « ne contribue pas

8 Les résultats d'une enquête similaire portant sur les noms désignant en polonais d'autres groupes de personnes, tels que les noms *Polacy* (Polonais), *Niemcy* (Allemands), *Francuzi* (Français) et *Europejczycy* (Européens), réalisée dans le cadre d'une thèse de doctorat (Viviand 2014), n'avaient pas présenté d'ambivalences sémantiques aussi marquées.

9 « nie szanuje kultury/ norm », « zwyczajów kraju, do którego zostaje przyjęty ».

10 « szanuje kulturę kraju w którym przebywa », « obyczaje danego kraju ».

11 « asymiluje się », « nie asymiluje się ».

12 « dostosuje się », « nie dostosuje się ».

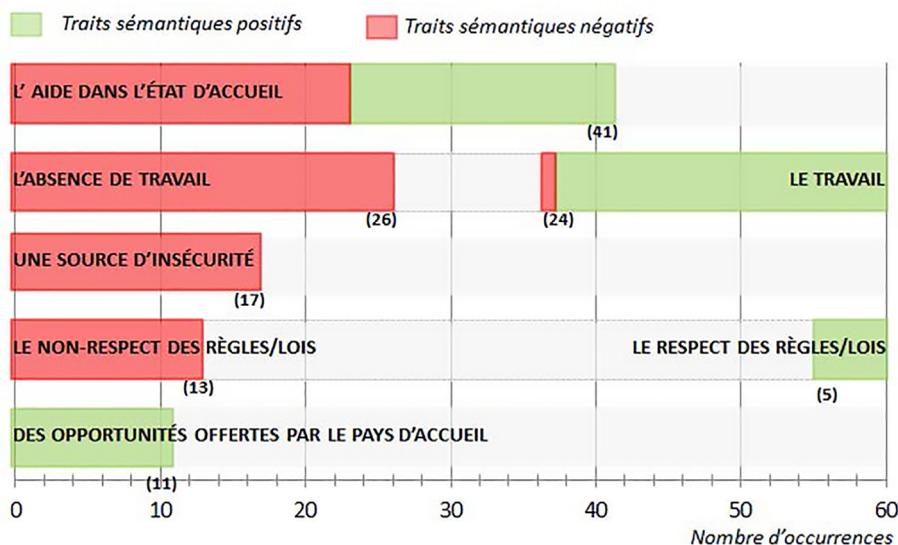
13 « narzuca », « nie narzuca ».

14 « uczy się », « nie uczy się ».

15 « wprowadza różnorodność kulturową ».

à la diversité culturelle »). Cette unité sémantique et axiologique relative à la diversité culturelle atteste du fait que le trait définitionnel positif porte autant sur le « réfugié » *typique* que le « réfugié » *idéal*.

3.2. Aspect politique et économique du « réfugié »



Graphique (2) – Aspect politique et économique

Le deuxième aspect le plus fréquent du mot *uchodźca* est l'aspect politique et économique (avec 226 occurrences). Comme le précédent, il compte plus d'un quart des réponses. Ses caractéristiques relèvent du rapport à l'État d'accueil, à sa politique et à son économie, mais aussi aux politiques publiques, aux lois et à l'emploi.

Le trait principal d'aspect politique et économique est celui de l'*aide de l'État/ du pays d'accueil* apportée aux réfugiés. Si l'on ne repère pas d'ambivalence sémantique, une ambivalence axiologique concernant cette caractéristique est notable, cette aide dispensée au « réfugié » étant tantôt évaluée négativement, tantôt positivement par les répondants. *L'aide de l'État* est de type négatif si associée à l'expression d'une absence de travail ou de recherche d'un travail (par ex. : « [je n'apprécie pas qu'un réfugié] ne veuille pas travailler, seulement percevoir les aides sociales »¹⁶), ou à une absence de contrepartie (avec la récurrence de l'adverbe *nic* (rien), comme dans la phrase : « [... qu'il] reçoive de l'argent pour rien »¹⁷), ou encore à un mode de vie du « réfugié » (« [...qu'il] veuille vivre au dépens des autres »¹⁸).

Quant aux occurrences positives relatives aux *aides du pays d'accueil*, elles sont essentiellement formulées en termes d'« aide » (*pomoc*) à obtenir et non d'« aide sociale » (*zasilek* ou *pomoc socjalna*

16 « nie chce pracować, tylko korzystać z pomocy społecznej ».

17 « pobiera pieniądze za nic ».

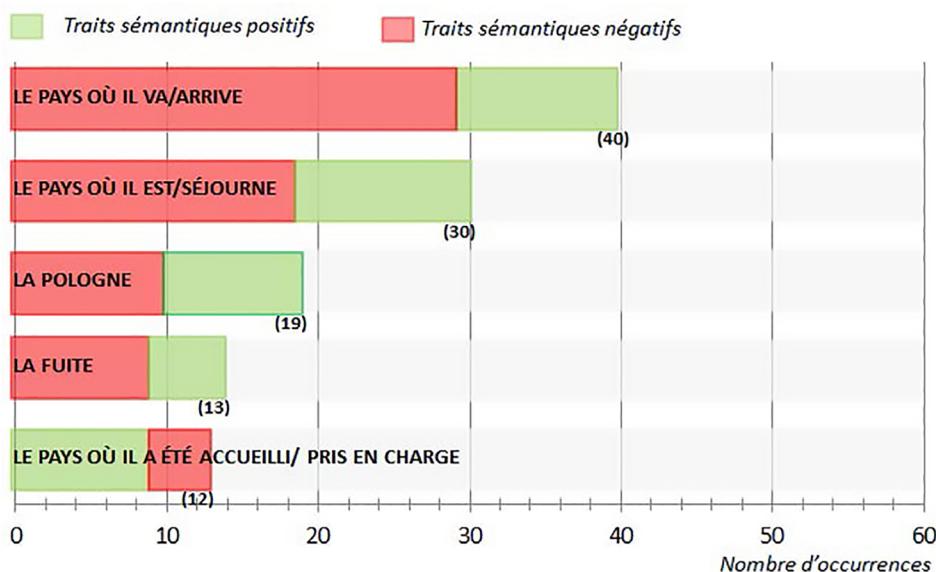
18 « chce żyć na koszt innych ».

- comme dans la plupart des réponses de type négatif), avec par ex. la phrase : « [j'apprécie qu'un réfugié] obtienne l'aide dont il a besoin »¹⁹.

Pour ce qui est du trait de type politique et économique suivant, *l'absence de travail*, l'ambivalence sémantique domine à nouveau : le « réfugié » est caractérisé par l'absence de travail ou de recherche d'un emploi, mais aussi parfois par l'occupation ou la recherche d'un emploi.

L'insécurité est aussi pour les jeunes Polonais un trait négatif du « réfugié ». Marqué par l'uniformité sémantique et axiologique, il est exprimé essentiellement en termes de sentiment de peur, de danger avec par ex. : « [je n'apprécie pas qu'un réfugié] crée un sentiment d'insécurité »²⁰, qu'il « suscite la peur »²¹. Un « réfugié » est aussi décrit comme un possible terroriste, avec notamment : « [je n'apprécie pas qu'un réfugié] représente le risque potentiel d'être un terroriste »²².

3.3. Aspect géographique du « réfugié »



Graphique (3) – Aspect géographique

Le troisième groupe d'aspect, moins important que les deux précédents en ce qui concerne le nombre d'occurrences repérées (153), est le groupe d'aspect géographique. Il comprend des traits liés au territoire d'origine ou d'accueil, et plus généralement des expressions décrivant les continents, pays, villes ou quartiers associés au « réfugié ».

19 « otrzymuje pomoc, której potrzebuje ».

20 « stwarza poczucie niebezpieczeństwa ».

21 « wzbudza strach ».

22 « stanowi potencjalne ryzyko bycia terrorystą ».

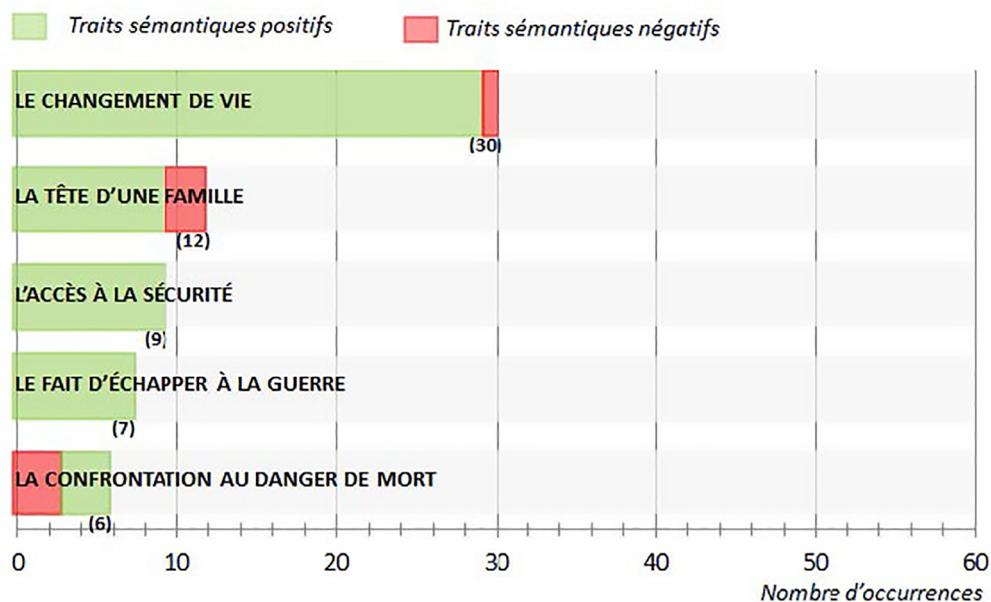
Le pays d'accueil est beaucoup plus souvent exprimé que *le pays d'origine* dans les descriptions géographiques. Les traits sémantiques qui le compose sont explicités en terme de pays, de territoire où le réfugié « est arrivé/ arrive »²³ (le pays d'accueil est associé à un déplacement), où il « séjourne/ habite/ se trouve »²⁴ (il est alors associé à une localisation), où il « est accepté/ accueilli/ pris en charge »²⁵ (le pays d'accueil est cette fois associé à une politique d'accueil).

Il est aussi désigné par le substantif « la Pologne » (*Polska*), qui est présentée dans de nombreuses réponses comme pays d'accueil du « réfugié ». Par ailleurs, « l'Europe » (*Europa*) comme territoire d'accueil n'est spécifiée qu'à trois reprises (et n'a pas été reportée dans le graphique).

On peut s'étonner de la très faible présence du *pays d'origine* dans les traits sémantiques géographiques attribués au « réfugié » (ces traits n'ont pas été reportés non plus dans le tableau). Il s'agissait alors de « la patrie » (*ojczyzna*) du « réfugié » (à 4 reprises) ou de son « pays d'origine » (*kraj pochodzenia*) (à 7 reprises), dont l'abandon est mentionné (à 3 reprises).

La fuite est aussi une caractéristique de type géographique récurrente, elle est évoquée 13 fois dans les questionnaires, mais prend relativement peu de place dans les expressions de type géographique indiquées par les jeunes polonais.

3.4. Aspect vital/ biologique du « réfugié »



Graphique (4) – Aspect vital/ biologique

23 « przybył, przyjechał/ przybywa, przyjeżdża ».

24 « przebywa/ mieszka/ znajduje się ».

25 « kraj, do którego zostaje przyjęty/ przyjmowany ».

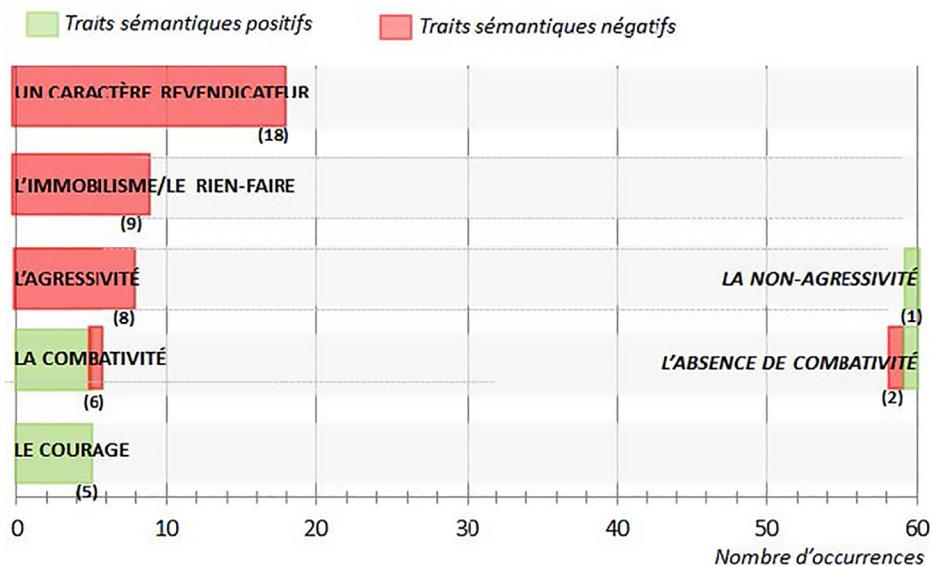
L'aspect suivant, l'aspect vital et biologique, qui regroupe (avec 91 occurrences) des expressions liées à la vie, la survie, ou à la biologie, comporte en premier lieu la caractéristique du *changement de vie*. Ce trait est envisagé essentiellement dans des réponses de type positif, avec le plus souvent des expressions évoquant une vie meilleure ou plus généralement un changement de vie ou de situation du « réfugié », comme par ex. : « [j'apprécie qu'un réfugié] essaie d'avoir une vie meilleure », « se batte pour une vie meilleure »²⁶.

On note ensuite le trait sémantique de la *tête de famille* : positif lorsqu'il s'agit d'expressions évoquant une famille sur laquelle le « réfugié » veille, et négatif s'il s'agit d'une famille décrite comme une charge pour le pays d'accueil (ou sur laquelle il ne veille pas).

L'accès à la *sécurité* est ensuite une caractéristique toujours évaluée positivement, avec par ex. les syntagmes : « [j'apprécie qu'un réfugié] ait la possibilité d'évoluer dans un pays en sécurité », qu'il « trouve un lieu sécurisé »²⁷. Un trait positif similaire est aussi le *fait d'échapper à la guerre* (ou *de refuser la guerre*), avec par ex. : « [j'apprécie qu'un réfugié] puisse fuir l'horreur de la guerre », « n'accepte pas la guerre »²⁸.

On peut encore lister les caractéristiques vitales/ biologiques moins fréquentes que sont la *confrontation au danger de mort* (négatif), mais aussi le fait d'être *une personne de sexe masculin* (négatif), *d'échapper aux persécutions* (positif), *la vie/ survie* (positif), *l'humanité* (positif), *l'absence de dignité* (négatif), *le besoin* (négatif) ou encore *le fait d'échapper à la faim* (positif).

3.5. Aspect psychique du « réfugié »



Graphique (5) – Aspect psychique

26 « stara się o lepsze życie », « walczy o lepsze życie ».

27 « ma możliwość rozwijać się w kraju bezpiecznym », « znajduje bezpieczne miejsce ».

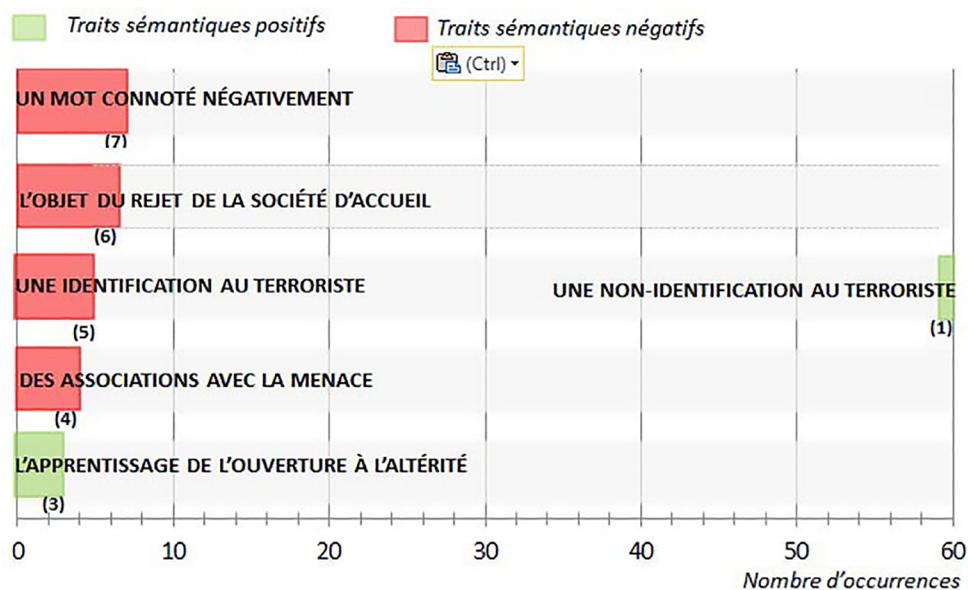
28 « może uciec od horroru wojny », « nie godzi się na wojnę ».

Très peu de traits psychiques ont été attribués au « réfugié » en regard des autres catégories (65 occurrences au total) et ceux-ci sont essentiellement évalués de manière négative.

Le « réfugié » est le plus souvent décrit comme ayant *un caractère revendicateur* dans des phrases telles que : « [je n'apprécie pas qu'un réfugié] soit revendicateur », qu'il « considère que tout lui est dû »²⁹. D'après les jeunes Polonais, il se caractérise même par *l'agressivité*, étant d'après eux « agressif » (*agresywny*) ou « très brutal » (*bardzo brutalny*). Ces traits psychiques décriés iraient de pair avec une certaine forme d'*immobilisme* du « réfugié » qui, selon les jeunes répondants, « n'entreprend pas de démarche pour changer sa situation matérielle et financière »³⁰.

Le « réfugiés » est encore décrit comme ayant d'autres traits contestés (bien que moins fréquents), comme *le manque de savoir-vivre*, *la débrouillardise*, *une trop grande expression de sa singularité ou de son origine*, ainsi que *de mauvaises intentions* (non-reportés dans le tableau). Cependant, l'évocation de cette inanité du « réfugié » dans le pays d'accueil ne semble pas pleinement coïncider avec l'attribution d'autres caractéristiques psychiques, que sont *la combativité* et *le courage* (essentiellement positives) - peut-être davantage associées par les jeunes au moment de la fuite du pays d'origine : « [j'apprécie qu'un réfugié] se batte pour vivre », qu'il « soit courageux au point de quitter son pays »³¹.

3.6. Aspect psychosocial du « réfugié »



Graphique (6) – Aspect psychosocial

29 « jest roszczeniowy », « uważa, że wszystko mu się należy ».

30 « nie podejmuje kroków aby zmienić swoją sytuację finansową i materialną ».

31 « walczy o swoje życie », « jest odważny na tyle, żeby opuścić swój kraj ».

L'aspect suivant, l'aspect psychosocial, regroupe les traits portant sur le rapport du groupe d'accueil envers le « réfugié » (38 occurrences), avec des expressions liées à sa perception et à son approche par les autres, à la manière dont il est envisagé par son entourage - un aspect essentiellement négatif pour les jeunes Polonais.

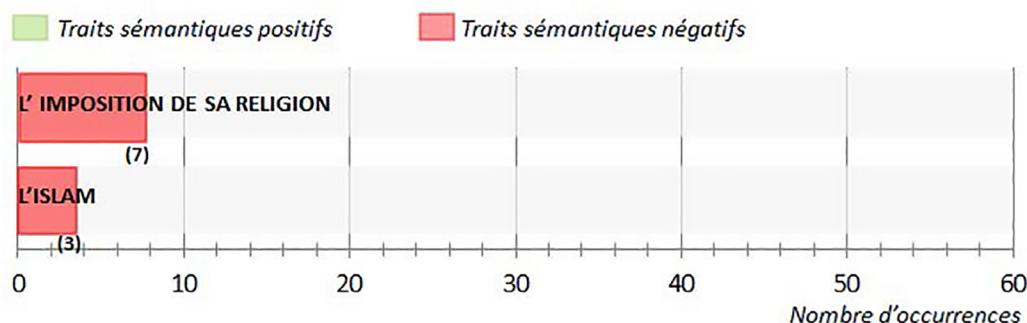
La caractéristique principale n'est pas réellement définitionnelle, étant donné qu'elle concerne la *connotation négative* du mot lui-même : les jeunes Polonais décrivent le lexème *uchodźca* comme étant porteur d'une teneur négative. Un « réfugié » est selon eux « un mot connoté négativement », qui « porte en lui une signification négative »³².

Les réponses de type psychosocial mettent aussi en avant la *discrimination* dont est l'objet le « réfugié ». Les jeunes indiquent ne pas apprécier qu'il : « soit discriminé en Pologne »³³, mais aussi qu'il « déclenche des attitudes xénophobes dans la société »³⁴. L'expression de cette *discrimination* se rapproche d'autres caractéristiques de type psychosocial plus rares, non-reportées dans le tableau, comme le fait d'être *l'objet de stéréotypes* ou de la déconsidération de son entourage.

L'identification à la *menace* et au *terrorisme* sont aussi des traits sémantiques que les jeunes locuteurs attribuent au mot. Ces derniers indiquent ne pas apprécier qu'un « réfugié » soit « présenté comme une menace »³⁵ et se trouve « toujours associé à quelqu'un de dangereux »³⁶.

Cependant, un trait de type positif vient nuancer ce tableau psychique, celui de *l'apprentissage de l'ouverture à l'altérité*, les jeunes Polonais louant le fait qu'un « réfugié » puisse « aider les gens à s'ouvrir aux autres », qu'il « enseigne la tolérance et apprenne à aider les autres »³⁷.

3.7. Aspect religieux du « réfugié »



Graphique (7) – Aspect religieux

32 « jest słowem nacechowanym negatywnie », « niesie ze sobą negatywne znaczenie ».

33 « jest w Polsce dyskryminowany ».

34 « wywołuje nastroje ksenofobiczne w społeczeństwie ».

35 « przedstawiany jako zagrożenie ».

36 « jest kojarzony zawsze z kimś niebezpiecznym ».

37 « może pomóc ludziom otworzyć się na innych », « uczy tolerancji i pomagania innym ».

Enfin, un dernier aspect moins notable ressort des réponses, l'aspect religieux. Treize occurrences permettent de dégager ici deux traits de type négatif, sans aucune opposition sémantique, ni axiologique : le « réfugié » est caractérisé à 7 reprises par *l'imposition de sa religion*, spécifiée 3 fois comme étant *l'Islam*, avec par ex. : « [je n'apprécie pas qu'un réfugié] impose sa religion », « ses idées (souvent des personnes croyant à l'Islam) »³⁸.

4. Au-delà d'un « réfugié » *menacé-menaçant*, un « réfugié » *bienveillant*

Les traits sémantiques tirés de la définition cognitive du mot *uchodźca* sont ainsi bien plus nombreux que ceux provenant des définitions du dictionnaire ou du droit international, que nous avons présentées en première partie. Là où le territoire d'origine du « réfugié » est indéterminé dans les définitions lexico-juridiques, il est spécifié dans la définition cognitive comme un territoire non-européen, un pays où se trouve sa patrie. Le territoire de destination, lorsqu'il est précisé, n'est autre que l'Europe et plus particulièrement que la Pologne, où il lui est difficile de s'assimiler, d'apprendre la langue ou de trouver du travail.

Pour les jeunes locuteurs polonais, les raisons de son départ sont multiples : un « réfugié » fuit la guerre, la faim, la pauvreté en vue d'une vie meilleure, mais les objectifs de son séjour seraient aussi de profiter des aides sociales du pays d'accueil, sans ne rien faire, ni même travailler.

La définition cognitive révèle de plus un ensemble d'ambivalences à la fois sémantiques et axiologiques : les caractéristiques attribuées et leurs évaluations sont parfois diamétralement opposées. Ces ambivalences mettent vraisemblablement en relief la dimension stéréotypique du vocabulaire, marqué à la fois par la typicité et l'idéalisation. Ces traits sémantiques permettent aussi de dresser deux portraits majeurs du « réfugié », eux-mêmes de nature antonymique : le portrait d'un *réfugié-menacé* (sur le territoire d'origine comme sur le territoire d'accueil), mais aussi le portrait d'un *réfugié-menaçant* (pour la communauté d'accueil).

Concernant le premier portrait de la définition cognitive, celui du *réfugié-menacé*, certaines caractéristiques semblent faire échos aux définitions lexicales et juridiques : sont décrites à la fois la menace de persécution, de répression à l'origine de la fuite, telles que précisées par la définition juridique, mais aussi un départ dû à la faim et à la pauvreté, comme peuvent l'inclure les définitions des dictionnaires de langue polonaise. Cependant, d'après la définition cognitive, la menace rencontrée par le « réfugié » n'est pas seulement le fait de son pays d'origine : elle est aussi celui du pays de destination. Un « réfugié » est caractérisé dans le pays d'arrivée par la menace de l'isolement, de la discrimination, du rejet et de la violence, ainsi que de la moquerie et des stéréotypes négatifs de la part de la société d'accueil. Le profil du *réfugié-menacé* tiré de la définition cognitive comprend encore quelques traits sémantiques complémentaires aux définitions lexico-juridiques : il s'agit de traits d'ordre psychique et biologique, de type positif. Le *réfugié-menacé* est en effet une personne caractérisée favorablement d'après les locuteurs polonais par le courage, le combat pour une vie meilleure, mais aussi par la protection de sa famille.

Quant au portrait du *réfugié-menaçant*, dont les traits sont absents des définitions lexico-juridiques, il connaît un foisonnement de caractéristiques désapprouvées par les jeunes : le « réfugié » représente une menace socioculturelle de par son caractère à la fois revendicateur et immobiliste, sa religion

38 « narzuka swojej religii », « swoje poglądy (często ludzie wierzący w Islam) ».

(l'Islam) et sa culture, qui apparaissent incompatibles avec la culture d'accueil (européenne et polonaise). Le « réfugié » représente aussi une menace économique, voulant profiter du contribuable sans offrir de contrepartie, et une menace vitale, en raison de son caractère agressif, de la violence et du terrorisme qu'il voudrait ou pourrait introduire dans le pays d'accueil.

Certains traits sémantiques sortent cependant de cette dichotomie de la menace pour former un portrait du réfugié d'un ordre tout autre, caractérisé cette fois par un panel de traits positifs. Gage de diversité culturelle, faisant preuve d'une capacité d'intégration, enclin à l'apprentissage des langues et promoteur de l'ouverture à l'altérité, ce troisième et dernier portrait, que l'on peut nommer le *réfugié-bienveillant*, est enfin bien loin de l'isotope du conflit et du danger.

Bibliographie

- Bartmiński, Jerzy (2016) "Raport z realizacji projektu Metody analizy językowego obrazu świata w kontekście badań porównawczych." [In:] *Etnolingwistyka*. Vol. 28; 323–326.
- Bartmiński, Jerzy (2012) *Językowe podstawy obrazu świata*. Lublin: UMCS.
- Bartmiński, Jerzy (2006) *Język - Wartości - Polityka*. Lublin: UMCS.
- Bartmiński, Jerzy (1990) "Punkt widzenia, perspektywa, językowy obraz świata." [In:] Jerzy Bartmiński (ed.) *Językowy obraz świata*. Lublin: UMCS; 109–127.
- Calabrese, Laura (2018) "Faut-il dire migrant ou réfugié? Débat lexico-sémantique autour d'un problème public." [In:] *Langages*. Vol. 210 (2); 105–124.
- Cholewa, Joanna E. (2008) *Image encyclopédique du chat et du chien en français et en polonais contemporains*. Białystok: Wydawnictwo Uniwersytetu w Białymstoku.
- Galland, Olivier, Roudet Bernard (eds.) (2005) *Les jeunes Européens et leurs valeurs. Europe occidentale, Europe centrale et orientale*. Paris: La Découverte.
- Maćkiewicz, Jolanta (1999) "Co to jest językowy obraz świata?" [In:] *Etnolingwistyka*. Vol.11; 7–24.
- Ryder, Norman B. (1965) "The cohort as a concept in the study of social change." [In:] *American Sociological Review*. Vol. 30 (6); 843–861.
- Skibińska, Elżbieta, Viviani, Aline (2015) "DOM à la française: w poszukiwaniu pojęcia bazowego." [In:] Jerzy Bartmiński (ed.) *Leksykon aksjologiczny Słowian i ich sąsiadów*, T. 1: *Dom*, Jerzy Bartmiński, Iwona Bielińska-Gardziel & Beata Żywicka (eds.). Lublin: Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Skłodowskiej; 373–399.
- Viviani, Aline (2014) *La compréhension des gentils Polacy, Niemcy, Francuzi et Europejczycy par la jeunesse polonaise contemporaine. Une étude ethnolinguistique*. Thèse de doctorat. Université de Wrocław/ Université Paris-Sorbonne/ Paris IV.
- Wejland, Andrzej P. (1991) *Obrazy grup społecznych. Studium metodologiczne*. Warszawa: PAN.

Dictionnaires

- Dor: Doroszewski, Witold (ed.) (2019) *Słownik języka polskiego*, <http://doroszewski.pwn.pl/> (consulté le 20/05/2020).
- PSWP: *Praktyczny Słownik Współczesnej Polszczyzny*, t.43 (2003). Poznań: Wydawnictwo Kurpisz.
- PWN: *Słownik języka polskiego* (2019). Warszawa: PWN.

